

**EPIC OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE
PALAIS DES CONGRÈS – LE KURSAAL DE DUNKERQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité de Direction

Séance du mardi 30 juin 2026

L’an deux mille vingt-six, le 30 juin à 9h40, s’est tenu dans la salle Vigie du Palais des Congrès – Le Kursaal à Dunkerque, le Comité de Direction de l’OTCC, après convocation en date du 23 juin 2026, de Madame ELOY, présidente OTCC-LE KURSAAL.

Titulaires présents : Marjorie ELOY - Frédéric VANHILLE - Eric GENS - Christophe SAUBLENS - Gaëlle SERGENT- Paul-Edouard WAQUET - Jacqueline GABANT

Suppléants présents : Sophie AGNERAY – Aurore DEVOS - Pierre DESMADRILLE – Julien PILATE

Excusés : Elodie GARREAU (donne pouvoir à Marjorie ELOY) – Paul CHRISTOPHE - Eric DUBOIS (pouvoir à Paul-Edouard WAQUET) - Olivier RYCKEBUSCH

Secrétaire de séance : David DELAGOUTTIERE

DELIBERATION N° 9

Budget supplémentaire n°1 du budget annexe Le Kursaal

Madame la Présidente soumet à l’approbation des membres du Comité de Direction le Budget Supplémentaire n°1 du budget annexe Kursaal.

Les résultats définitifs repris sont les suivants :

- Un déficit de fonctionnement de 330 164,28 € ;
- Un déficit d’investissement de 31 184,85 €.

Afin de rétablir l’équilibre de la section de fonctionnement, plusieurs ajustements sont proposés.

En dépenses de fonctionnement, il est notamment prévu :

- Une réduction des crédits du chapitre 011 « Charges à caractère général » à hauteur de 131 630 € ;
 - Une diminution des crédits du chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » de 63 318 €, comprenant :
 - Une réduction de 16 000 € des dépenses liées au recours à l’intérim ;
 - Une diminution de 12 318 € de la provision pour congés payés ;
-

- Une réduction de 35 000 € des crédits de rémunérations et charges sociales, consécutive au départ récent d'un salarié ;
- Une diminution du virement à la section d'investissement de 9 315,15 € ;
- La suppression de la provision pour départ à la retraite, pour un montant de 60 000 €.

En recettes de fonctionnement, une augmentation des crédits est inscrite à hauteur de 65 900 €.

- 58 280,87 de prestation de services
- 7 620 € en produits de gestion courante

En section d'investissement, les ajustements portent sur :

- Une réduction des crédits consacrés aux immobilisations incorporelles de 5 500 € ;
- Une réduction des crédits destinés aux immobilisations corporelles de 35 000 €.

En recettes d'investissement, les crédits sont diminués de 9 315,15 €, en conséquence de l'ajustement du virement de la section de fonctionnement.

- Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente
- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-12, L 2121-31, L 5211-1
- Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction
A l'unanimité des membres présents
13 voix POUR

- **VOTE** le budget supplémentaire n°1 du budget annexe Le Kursaal tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité de Direction.
Ainsi fait et délibéré à Dunkerque, les jour, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-980947808-20260630-DELIBERATION9-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026
Publication : 03/07/2026